

A) LES DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN ROMAIN

1) Des citoyens ayant tous les mêmes droits et devoirs.

- Droits des citoyens romains : servir dans l'armée, être jugé et pouvoir en appel recourir au jugement de l'empereur, disposer librement de ses biens, et être élu.
- La citoyenneté romaine offre également des privilèges en ouvrant au CURSUS HONORUM (Tables claudiennes) ce qui est très prestigieux dans tout l'Empire romain.
- Des devoirs : le citoyen romain doit payer des impôts, participer aux cultes publics (vie religieuse et culturelle), et défendre l'Empire en combattant ou en finançant l'armée.

2) Cependant des citoyens qui ne sont pas égaux devant la loi.

- Les citoyens romains ne sont pas tous égaux devant la loi. Il existe 2 catégories de citoyens :
 - ☐ Les **HONESTIORES** = les riches magistrats travaillant dans l'administration romaine et qui sont privilégiés. Du coup, ils participent financièrement à l'embellissement de leur cité et distribuent des bienfaits à leurs concitoyens
 - ☐ Les **HUMILIORES** = citoyens beaucoup plus modestes, qui constituent la CLIENTELE des *honestiores* : en échange de la protection matérielle et financière d'un magistrat important, le client vote pour son protecteur et lui assure ainsi sa carrière politique.